

Iriscare - Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales

Expert paramédical (m/f/x) au sein du service Personnes handicapées

1 poste vacant

CDI

À temps plein

Contenu de la fonction

Vous avez envie de donner un nouvel élan à votre carrière au sein d'une administration publique bruxelloise dynamique?

Vous avez un attrait pour le secteur du handicap ?

Vous souhaitez mettre votre expertise au service de l'amélioration de la qualité de vie des Bruxellois en situation de handicap ?

La fonction publique correspond à vos valeurs ?

Et si le job **d'expert paramédical** était fait pour vous ?

Votre job:

- vous traitez les demandes dérogatoires en matière d'aides à la mobilité, d'aides individuelles matérielles et de recours en matière d'aides individuelles initiées par les citoyens;
- sur base de l'analyse des dossiers, vous préparez et motivez les propositions de décision ;
- vous participez à des réunions avec des experts provenant des organismes assureurs, des technologues orthopédiques, des professionnels de la santé, des représentants d'associations de personnes handicapées afin de prendre position sur les dossiers;
- vous assurez le suivi des tâches administratives liées à la gestion des dossiers;
- vous contribuez au développement de la méthodologie de travail du service afin d'alimenter la réflexion portant sur la mise à jour des diverses nomenclatures, sous la supervision de la hiérarchie.

Plus d'infos sur la fonction? N'hésitez surtout pas à contacter :

Madame Sabine Vanbuggenhout

Tel : 02 435 62 63

Salaire et avantages

Contrat à durée indéterminée.

Salaire minimum sans expérience: 32.930,35 EUR annuel indexé. Votre ancienneté acquise dans le secteur public est d'office valorisée au prorata des prestations effectuées. L'ancienneté acquise dans le secteur privé peut, quant à elle, faire l'objet d'une demande de valorisation, également au prorata des prestations effectuées.

Avantages :

- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- sécurité de l'emploi
- 35 jours de congés annuels et 5 flexijours par an (à temps plein)
- possibilité de télétravail 3 jours par semaine maximum
- assurance hospitalisation (conjoint et enfants y compris)
- chèque-repas d'une valeur faciale de 8 EUR par jour presté
- allocation de fin d'année

- pécule de vacances
- possibilités de suivre des formations durant les heures de travail
- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- accessibilité aisée via les transports en commun : proximité des métros Trône et Maelbeek et de la gare de Bruxelles-Luxembourg
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- accès à un service social

Informations relatives à Iriscare

Iriscare est un organisme d'intérêt public (OIP) bicommunautaire qui est responsable de la gestion d'une série de **compétences transférées dans le cadre de la 6e réforme de l'Etat**. Depuis le 1er janvier 2019, Iriscare est le point de contact privilégié pour les citoyens et les professionnels pour tout ce qui concerne la **protection sociale en Région bruxelloise**.

Les compétences gérées par Iriscare sont variées :

- Gestion de la politique et du financement du secteur de la santé à Bruxelles;
- Gestion de la politique et du financement en matière d'aide à la personne et, particulièrement, d'aide aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap;
- Gestion de la politique en matière de prestations familiales à Bruxelles;
- Pilotage et financement des mutualités et des caisses d'allocations familiales bruxelloises;
- Chapeautage de la caisse d'allocations familiales Famiris;
- Vérification des signalements des milieux d'accueil bruxellois bicommunautaires non autorisés et délivrance des autorisations;
- Subventionnement, agrément et suivi des centres de planning familial bruxellois bicommunautaires;
- Soutien dans le cadre de la crise COVID;
- Détermination, sur base de différents critères, du degré de handicap ou de perte d'autonomie d'une personne mais également des implications au niveau social, médical ou psychologique de celui-ci.

L'emploi vacant se situe dans le **Service Personnes handicapées** qui fait partie intégrante du Département Politique des familles et des personnes d'Iriscare. Le service, composé actuellement de 5 personnes, est en charge du suivi de la politique aux personnes handicapées. Il occupe le rôle de régulateur pour les aides à la mobilité, gère la liste des produits admis au remboursement et prépare actuellement une nouvelle compétence pour laquelle il assurera le rôle de régulateur au 1/1/2024 : les aides individuelles à l'inclusion. Il assurera également le suivi des dossiers dérogatoires pour les organes ad hoc. A côté de cela, le service est également en charge du suivi et de la préparation des politiques aux personnes handicapées qui ne relèvent pas des institutions.

Plus d'infos sur Iriscare via <http://www.iriscare.brussels/fr/>.

Diversité, équité et inclusion

Iriscare a à cœur de promouvoir la diversité et l'inclusion et ce, tout en garantissant à tous et toutes l'égalité des chances et un traitement équitable. À ce titre, nos sélections sont basées sur les compétences sans faire de distinction sur l'origine, la couleur de peau, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, etc.

Vous êtes une personne en situation de handicap? Ou vous souffrez d'une maladie/d'un trouble de l'apprentissage? Faites-le nous savoir par e-mail afin que nous puissions, si votre candidature est retenue, procéder aux aménagements nécessaires à votre situation et ainsi vous permettre de participer à la procédure de sélection dans les meilleures conditions possibles.

La force de nos équipes réside dans les qualités de chacun.e de nos collaborateurs/rice.s. C'est la diversité de nos équipes qui fait la force de nos services.

Profil recherché

Nous recherchons un collaborateur détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (type bachelier) dans l'un des domaines suivants :

- audiologie;
- technologie orthopédique en aides à la mobilité;
- technologie orthopédique en bandagisterie et orthésologie;
- technologie orthopédique en prothésologie ;
- ergothérapie;
- logopédie;
- soins oculaires;
- kinésithérapie;
- soins infirmiers.

La copie du diplôme ainsi que l'éventuelle équivalence de diplôme étranger doivent être transmises au plus tard à la date de clôture des candidatures.

La connaissance du néerlandais est un **atout**.

Seules les candidatures répondant aux conditions requises dans l'offre d'emploi seront examinées dans le cadre de cette sélection.

Comment postuler?¹

Votre lettre de motivation personnalisée et votre CV (+ copie du diplôme et équivalence éventuelle) doivent être envoyés pour le 18 septembre 2023 au plus tard, à l'adresse e-mail suivante : jobs@iriscare.brussels.

L'épreuve de sélection comprend un entretien oral devant un jury, d'une durée approximative de 60 minutes, sur base de la méthode STAR. Il vise à évaluer vos compétences par rapport aux exigences de la fonction (compétences génériques), ainsi que votre motivation, vos intérêts et votre affinité avec le domaine d'activité.

L'épreuve de sélection sera organisée en présentiel, à Iriscare, au 71/2 rue Belliard à 1040 Bruxelles.

Si le nombre de lauréats finaux est supérieur au nombre de postes vacants, une réserve de recrutement sera constituée dont la validité est de six mois.

¹ Iriscare traite vos données à caractère personnel en respectant la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « le Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD ») et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vos données à caractère personnel, transmises dans le cadre de cette offre d'emploi sont nécessaires au bon traitement de votre candidature et dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter. Elles ne seront pas réutilisées à d'autres fins ni conservées plus longtemps que nécessaire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, veuillez consulter notre politique de confidentialité via : <https://www.iriscare.brussels/fr/protection-donnees-personnelles>